



**Etaient présents** : MM. et M<sup>mes</sup> Francis SIGOIRE, Nathalie PELLET, Yves MEYER, Béatrice MASSON, Claire GOMEZ, Jacques PIOT, Norbert MANUEL, Eliane BAZIN, Jacques RABELLINO, Jean-Christophe SOINNE, Maryse JULIEN, Sylvain LASSABLIERE, Marie DAVID, Dominique CALAIS.

**Etaient excusés** : MM. et M<sup>mes</sup> Dam CA, Annie CLAIR, Julien GOUTEYRON, Romain JARJAVAL, Danielle LERICHE, Rachida MALTOUF, Rémi MAURICE, Ysabel LANNEZ, Magali RIBEIRO.

**Pouvoirs** : M. Julien GOUTEYRON à M. Jacques PIOT, M<sup>me</sup> Annie CLAIR à M<sup>me</sup> Claire GOMEZ, M. Dam CA à M. Sylvain LASSABLIERE, M<sup>me</sup> Magali RIBEIRO à M. Dominique CALAIS.

Monsieur le Maire ouvre la séance, remercie l'assemblée pour sa présence.

M<sup>me</sup> Béatrice MASSON se propose pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1) Approbation du compte-rendu de la séance du 21 mars 2016**

Vote du conseil : accord à l'unanimité

#### **2) Acquisition de parcelles sur le plateau du Folu**

Monsieur le Maire présente un plan cadastral avec les constructions réalisées sur le plateau du Folu par Dynacité. Lors de la signature des transactions pour la rétrocession à la commune des espaces communs et des parties boisées le long de la RD1084 sur la colline de la Côtière, deux erreurs d'inscriptions de relevés cadastraux ont été mises en évidence et doivent donc être réajustées par rapport à la réalité.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

#### **3) Accessibilité des bâtiments communaux**

Un nouveau diagnostic de l'accessibilité des bâtiments communaux a été réalisé en début d'année 2016 par un cabinet spécialisé ; il a tenu compte des évolutions normatives qui ont été mises en place fin 2014 afin de simplifier les règles d'accessibilité.

La programmation des travaux a été réalisée en prenant en compte la pérennité des équipements et leur fréquentation.

Monsieur le Maire présente sur l'écran les travaux à réaliser bâtiment par bâtiment et les coûts estimés correspondants.

Il propose une programmation sur trois années des actions recensées :

- Actions 2016 : 13 130 € HT + 2 626 € TVA = 15 756 € TTC.
- Actions 2017 : 33 040 € HT + 6 608 € TVA = 39 648 € TTC.
- Actions 2018 : 26 850 € HT + 5 370 € TVA = 32 220 € TTC.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de valider la programmation annuelle des travaux telle que proposée,
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer l'Ad'Ap de la commune auprès de la Préfecture et à signer tous documents et formulaires y afférents.

#### **4) Prime annuelle des agents**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une prime annuelle d'un montant brut correspondant au salaire net du mois d'octobre vient s'ajouter à la paie de novembre des agents de la collectivité.

Il propose que le montant de la prime soit affecté d'un coefficient tenant compte du temps effectif de travail des agents.

En réponse à une question posée, Monsieur le Maire confirme que ne seront pas prises en compte les périodes d'absence de droit, comme celles de congés annuels.

Ces dispositions prendront effet au 1<sup>er</sup> mai 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité sur le nouveau mode de détermination de la prime annuelle attribuée aux agents communaux, et autorise Monsieur le Maire à en accepter le versement en conséquence.

#### **5) Modification des statuts et augmentation du capital de SEMCODA**

Monsieur le Maire présente la demande de la SEMCODA pour l'augmentation de son capital et la modification des statuts induite.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

#### **6) Echos des commissions municipales**

**\* Aménagement de l'espace bâti, Information/communication, TIC et organisation des cérémonies : M<sup>me</sup> Nathalie PELLET**

Pour la commission communication, le périodique est en cours de réalisation.

Pour la commission urbanisme, les dossiers sont traités au fur et à mesure de leur arrivée.

\* **Bâtiments communaux, patrimoine et marché** : M. Yves MEYER

M. Yves MEYER détaille les travaux qui ont été réalisés aux écoles et à l'occasion de l'ouverture du Relais d'Assistants Maternels (RAM).

\* **Vie associative, économie, jeunesse et sport, périscolaire, tourisme** :

M<sup>me</sup> Béatrice MASSON

La SCIC Les Ain'Trépides a organisé son assemblée générale extraordinaire pour fixer les nouveaux tarifs de la restauration et de l'accueil périscolaire à partir de septembre 2016 ; une légère augmentation de 0,10 € a été décidée.

M<sup>me</sup> Eliane BAZIN témoigne de l'ouverture du temps collectif au RAM en présence de l'animatrice et de 6 assistantes maternelles de Béligneux et Balan, et 7 enfants.

\* **Affaires scolaires et sociales** : M<sup>me</sup> Claire GOMEZ

Aucun élément particulier en cette période de vacances scolaires.

\* **Voiries et réseaux, environnement, sécurité** : M. Jacques PIOT

Les racines des pins pénétrant dans de nombreuses tombes des deux cimetières et déplaçant des monuments, ces arbres ont été supprimés à titre préventif.

Réfection de la place de la Grande Hermière avec du gore et aire de tri à combler à Chânes.

Du PATA sera installé sur la voirie pour combler les trous.

**7) Tour de table**

M. Dominique CALAIS pose la question de la durée du séjour des gens du voyage dans notre commune. M. le Maire précise que des négociations sont en cours en vue de leur départ, probablement début mai.

M. le Maire rappelle également les dispositions législatives imposant la création d'une aire d'accueil des grands passages (150 à 200 caravanes) par intercommunalité : cette condition est incontournable pour l'évacuation par les forces de l'ordre, sous contrôle de M. le Préfet, des occupations anarchiques de terrains, telle que celle de Chânes en ce moment.

Monsieur le Maire lève la séance à 21h23.